



BAF 2019

Languedoc, viticulture et environnement, de la mer à l'Aigoual

Nelly Jazra-Bandarra

Jour 3 - Mercredi 4/9 : entre Languedoc et Cévennes

Lanuéjols

Nous arrivons dans un village aux maisons soignées, fleurs aux fenêtres, une petite place bien entretenue. Le maire du village Martin Delord, très accueillant et le sourire aux lèvres, nous attend dans le café du village, peu fréquenté à cette heure de la matinée. On commence à bavarder avant la visite.

Lanuéjols, une petite commune de 350 habitants, a une activité essentiellement agricole avec 10 exploitations laitières et 500 brebis en pâturage dans les causses. Après une période de migration, les habitants ont décidé de ne plus quitter le village et ont formé des familles nombreuses. L'agriculture donne un revenu conséquent et chaque exploitation touche 180 000 euros par an de subsides de la PAC. Le maire a deux soucis : l'emploi et la création des services à la population. Il n'est pas originaire du village. Il a fait le tour de France comme apprenti charpentier et s'y est installé près avoir rencontré son épouse (en 1978). Il a travaillé pour des châteaux et des églises. Son travail est différent de celui des artisans locaux, ne leur faisant pas concurrence. En 1992, il a cédé son entreprise de charpenterie et a décidé de se consacrer au centre de formation. Mais il a encouragé la création d'un atelier artisanal de charpente, avec l'aide des fonds européens. Il exerce sa fonction de maire depuis 30 ans.

Il raconte l'histoire d'une réussite sociale celle d'un entrepreneur de village qui s'est lancé dans les travaux publics, surtout liés au bois, à la pierre et au métal. Il a aujourd'hui 60 salariés, emploie des personnes de sa famille (il a 5 frères) et des personnes du village. Il prend des projets de chantiers un peu partout en Europe. Il a un dépôt à Fontainebleau. Il a acheté des carrières et fournit Castorama et Leroy Merlin. Il n'a jamais quitté le village, maintenant âgé de 72 ans, il est à moitié retraité mais son entreprise continue. Le maire est fier de raconter le succès d'un homme du village, dont l'entreprise a des retombées sur les activités de la zone.

Les services au niveau communal

Parmi les services assurés dans la commune :

- L'école avec 35 enfants.
- La crèche pour accueillir les tout-petits et permettre aux femmes d'avoir une activité professionnelle.
- Une boulangerie pâtisserie, commerce subventionné également grâce aux fonds régionaux européens, a bénéficié d'un prêt avec remboursement. C'est un nouveau boulanger qui va acheter le fonds de commerce. L'ancien part à cause de la scolarisation de ses enfants après le cycle primaire. Le boulanger fait la tournée des villages.
- La construction d'une quinzaine de logements est prévue dans les cinq prochaines années. Parfois ce sont des vieux bâtiments reconvertis, ce qui correspondrait aux besoins de la commune.
- Pour le transport, la commune dispose de **deux véhicules électriques en partage**. Les réservations se font sur smartphone. Pour ceux qui ne peuvent pas conduire, d'autres se portent volontaires pour assurer leur transport, preuve de solidarité entre les habitants.
- Enfin, une réalisation importante : une **maison de partage pour les personnes âgées**. On regarde le bâtiment de l'extérieur. Il est bien entretenu ; les fenêtres de chaque chambre sont larges et ont une vue sur une pelouse où se trouvent deux des pensionnaires. Le maire a évité la qualification de maison de

retraite, qui nécessite un personnel médicalisé. Les personnes âgées viennent avec leurs meubles. Elles apportent une contribution pour leur hébergement, qui a été calculée de telle manière, qu'elle ne dépasse pas les 600 euros par mois (en moyenne). Deux dames s'occupent de tout. Elles gagnent 1200 € net. Elles peuvent accourir la nuit au cas où une des personnes âgées sonne l'alarme, peuvent faire les courses pour les pensionnaires, tondre la pelouse etc. Les familles des pensionnaires restent responsables. Elles aident une demi-journée par semaine et le dimanche. Les finances sont en équilibre. La plupart des pensionnaires ne sont pas originaires du village, ils viennent d'un périmètre de 100 km autour. Un médecin se trouve à 10 km à Meyrueis ; il est revenu s'installer dans cette ville, qui dispose aussi d'une maison médicale et d'un service d'aides-soignantes.

Le centre de formation en travaux publics

Ce centre occupe une place importante dans la commune. Il est l'œuvre du maire. Il n'est pas facile de trouver du terrain dans la commune et acquérir les 20 ha pour les lotissements et le centre de formation signifiait les soustraire à leur destination agricole, ce dont un des agriculteurs l'a accusé. Plus tard, le maire a pu acquérir 10 ha pour que les élèves puissent s'exercer sur les machines.



Nicole, la directrice du centre, originaire du village, nous reçoit. Elle a une formation comptable. Elle a remplacé le maire à ce poste, quand il est parti à la retraite. Le centre dispose de 10 professeurs et 6 personnes pour l'administration et la cantine. Il est formé de plusieurs bâtiments dont un pour les salles de classe et le secrétariat. A côté, se trouvent le hangar pour les machines et l'atelier de réparation, plus loin la cantine et les logements pour étudiants. La cantine sert aussi les repas aux personnes âgées et aux enfants de la crèche. C'est une économie d'échelle. C'est là où nous avons pris notre déjeuner.

Depuis 2015, le centre dispose d'une salle avec 3 simulateurs de conduite, dernière technologie, où les élèves s'exercent avant de monter sur les gros engins. C'est un investissement important. Les élèves ont aussi une salle d'informatique avec des ordinateurs.

Le centre a reçu 65 à 70 apprentis par an et 15 autres en reconversion. Ceux-ci, une fois formés, n'ont aucun problème pour trouver un contrat d'apprentissage, puis du travail sur les chantiers de la région où sont implantés une quarantaine d'entreprises de travaux publics. Les apprentis suivent une formation de conducteurs d'engins. Ils ont 100% de réussite. Les élèves sont bien suivis. Certains sont arrivés avec des difficultés scolaires et des problèmes dans leur milieu familial, mais ils se sont bien intégrés, en grande partie grâce aux professeurs qui les suivent. Les familles viennent les visiter le dimanche ; elles s'arrangent pour faire du covoiturage jusqu'à Millau (à 40 km environ). Les élèves reçoivent une allocation de 100 euros par mois. Quand ils sont stagiaires, ils reçoivent 500 euros par stage, parfois certaines entreprises leur paient le smic pour les garder.

Les professeurs viennent pour la plupart de Millau ; ils sont payés par le centre, qui dépend de l'IFTP de Montpellier, institut privé, mais alimenté par les fonds de la région.

Le centre est bien adapté aux besoins et a un rayonnement important dans la région, outre le nombre d'emplois qu'il crée pour les habitants.

Le maire conclut : « Le monde rural doit être créatif, il ne faut pas se plaindre quand on a de bons projets on trouve des financements ...il faut se prendre en main ».

Site de Cassagnes : Curée des vautours

Laurence Doyet, du Parc National des Cévennes (PNC), nous mène sur le site, assez isolé, au milieu d'une forêt de pins peu dense d'où l'on aperçoit les vautours perchés sur les hauts rochers. Plus loin, on a une vue sur la vallée et les falaises où ceux-ci nichent. Henri Doucerq et Hervé du PNC nous rejoignent.



Différents types de vautours ont été introduits dans les années 80: vautours moines (27 couples), vautours fauves les plus nombreux (661 couples), vautours percnoptères et gypaètes barbus. Chacun a son rôle : les uns se nourrissent de viande, les autres d'os (les gypaètes). Pour éviter que les carcasses restent plusieurs jours chez les agriculteurs ou dans les champs, des placettes ont été créées en bordure des exploitations, où les carcasses sont placées. Les vautours viennent s'y alimenter. Les placettes sont validées par l'administration vétérinaire. Si une placette n'existe pas, les services du parc vont chercher la carcasse le même jour si possible et la donne directement aux vautours, en la glissant sur un rail qui la transporte au fond de la vallée. Quand Hervé, leur lance une carcasse de mouton, ils apparaissent par centaines de tous les coins de la vallée. Après s'être nourris, les vautours sont trop lourds pour décoller. Ils ont aussi besoin de se nettoyer, ce qu'ils font dans des « lavognes ». Après protestation des bergers, le Parc a créé des lavognes destinées spécialement aux vautours.

Les vautours sont munis de puces et quand Hervé descend dans la vallée il les photographie pour recueillir des données sur leurs déplacements, qui sont ensuite analysées à l'aide d'un programme informatique.

De cette manière, une complémentarité existe avec l'activité agricole. Ces nécrophages ont une fonction importante de nettoyeurs de la nature. Cependant, ils courent un risque avec les produits euthanasiants utilisés sur le bétail.

Le service du Parc veille à ce que l'alimentation des vautours ne dépasse pas une certaine quantité, ce qui permet de contrôler leur reproduction. Les individus peuvent migrer vers d'autres massifs ; ils vont jusqu'aux Pyrénées et dans les Alpes. Ce n'est pas le cas des vautours barbus, qui reviennent sur le site.

Les chouettes ont aussi colonisé le territoire.

En plus du financement du PNC, qui assure les salaires des employés du parc, le projet dispose d'un financement européen LIFE.

Ce projet constitue un exemple d'équilibre, au sein du territoire, entre les activités humaines et l'introduction d'espèces qui avaient disparu. Un contrôle est toujours nécessaire pour que l'équilibre entre les différentes activités ne soit pas rompu.